

Le chômage au sein des ménages

François Brunet, Dominique Goux et Christine Thiesset, division Emploi, Insee

En mars 2000, 2,4 millions de ménages sont concernés par le chômage ; ils représentent 14,7 % des ménages comportant un actif. Les ménages étrangers ou peu diplômés sont les plus touchés. Les familles monoparentales sont davantage exposées que les couples d'actifs et les personnes seules. Les couples dont un seul membre est actif sont les plus épargnés. Le niveau de vie des ménages connaissant le chômage est faible, particulièrement pour les familles monoparentales et les personnes seules. D'une année sur l'autre, la moitié des ménages comportant un chômeur reste touchée par le chômage.

Dans la moitié des cas, il s'agit de l'un des membres d'un couple, avec ou sans enfant ; c'est le cas aussi de 176 000 parents d'une famille monoparentale, et de 381 000 personnes seules. Pour 395 000 ménages, le chômeur est l'enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale. (Les 100 000 autres cas correspondent à des ménages de structure complexe).

Un peu plus de 210 000 ménages ont au moins deux de leurs membres au chômage. Dans environ la moitié des cas, il y a un jeune et un adulte au chômage dans le même ménage. Dans près de 100 000 ménages, la personne de référence et son conjoint sont tous les deux au chômage en mars 2000. Les deux tiers d'entre eux sont des couples avec enfant, l'autre tiers des couples sans enfant. Ces ménages représentent 10 % des ménages touchés par le chômage dont la personne de référence et son conjoint sont actifs.

En mars 2000, 14,7 % des ménages comprenant un actif sont directement concernés par le chômage (tableau 1). Cette proportion est significativement supérieure au taux de chômage individuel, égal à 10,0 % à la même

Parmi les 2,4 millions de ménages dont l'un des membres est au chômage en mars 2000, 2,2 millions ne comptent qu'un seul chômeur.

1 Les ménages concernés par le chômage en 2000

Type de ménage	Ménages concernés par le chômage				Répartition des ménages actifs par type de ménages (%)
	Nombre total	Proportion (%)	Un adulte au moins est chômeur (%)	Un enfant est chômeur (%)	
Personne seule	381 000	11,6	11,6	-	20,2
Famille monoparentale	324 000	22,6	16,0	29,0	8,8
Parent actif	261 000	21,6	16,0	29,7	7,4
Parent inactif	63 000	28,1	-	28,1	1,4
Couple sans enfant	384 000	12,1	12,1	-	19,6
Un actif	85 000	8,5	8,5	-	6,1
Deux actifs	299 000	13,7	13,7	-	13,5
Couple avec enfant(s)	1 157 000	15,0	11,7	21,4	47,4
Aucun membre du couple actif	80 000	23,3	-	23,3	2,1
Un membre du couple actif	279 000	13,3	8,4	26,0	12,9
Deux membres du couple actifs	798 000	15,2	13,0	17,9	32,4
Autres ménages	146 000	22,5	13,7	25,0	4,0
Un actif	45 000	16,0	11,8	28,4	1,7
Deux actifs ou plus	101 000	27,6	14,8	24,1	2,3
Ensemble	2 392 000	14,7	12,2	23,5	100

Champ : ménages comportant au moins une personne active (au sens du BIT).

Lecture : en mars 2000, 1 157 000 ménages constitués d'un couple avec enfant(s) ont au moins un membre au chômage. Ces ménages au chômage représentent 15,0 % des ménages de couple avec enfant(s) actifs, c'est-à-dire dont au moins un des membres est en emploi ou au chômage. Parmi les ménages de couple avec enfant(s) dont soit la personne de référence soit le conjoint est actif, 11,7 % sont concernés par le chômage de la personne de référence ou de son conjoint en mars 2000. Parmi les couples avec enfant(s) dont au moins un des enfants est actif, 21,4 % ont un de leurs enfants au chômage.

Source : enquête emploi 2000, Insee

date. De plus, deux millions de ménages qui, en mars 2000 ne sont pas concernés par le chômage, l'ont été ne serait-ce qu'un mois au cours des douze mois précédents. Entre avril 1999 et mars 2000, c'est donc un quart des ménages actifs qui a été concerné par le chômage. Depuis 1982, le chômage dans les ménages a suivi la même évolution que le chômage individuel. En 1991, 13,3 % des ménages actifs connaissaient le chômage, et il n'y en avait que 11,6 % en 1982. L'actuelle amélioration du marché du travail s'accompagne d'une baisse du chômage dans les ménages, la part des ménages actifs concernés par le chômage en 2000 ayant diminué de 3,1 points depuis 1997.

Si l'on ne tient pas compte du chômage des enfants du ménage, la proportion de ménages concernés par le chômage s'élève à 12,2 % en mars 2000. Inversement, parmi les ménages où au moins un jeune est actif, la proportion de ménages avec un jeune au chômage est deux fois plus élevée, égale à 23,5 %. Dans la suite, on se restreindra aux ménages dont la personne de référence ou son conjoint est au chômage, dans les ménages où au moins l'un des deux est actif. Si le chômage touchait les individus indépendamment de leur situation familiale, la proportion de ménages concernés par le chômage comportant un seul actif serait à peu de chose près deux fois plus faible que celle des ménages avec deux actifs. De fait, le chômage est fréquent parmi les couples dont les deux membres sont actifs avec une proportion de 13 %. Mais, parmi les ménages ne comportant qu'un seul actif, les situations sont très contrastées. Ce sont les familles mono-

parentales qui sont les plus touchées par le chômage (16 %). A l'opposé, les couples dont un seul membre est actif sont deux fois moins concernés (8,5 %). Les personnes seules sont dans une situation intermédiaire (11,6 %). Ces situations contrastées ne s'expliquent ni par le diplôme, ni par l'âge ou le sexe. Elles renvoient en partie aux comportements même de recherche d'emploi. En particulier lorsque, dans un couple comportant un seul actif, cet actif perd son emploi et en recherche un autre, le conjoint peut décider aussi de rechercher un emploi. Le ménage passe alors dans la catégorie des ménages à deux actifs, ce qui fait baisser mécaniquement la proportion de couples avec un seul actif concernés par le chômage.

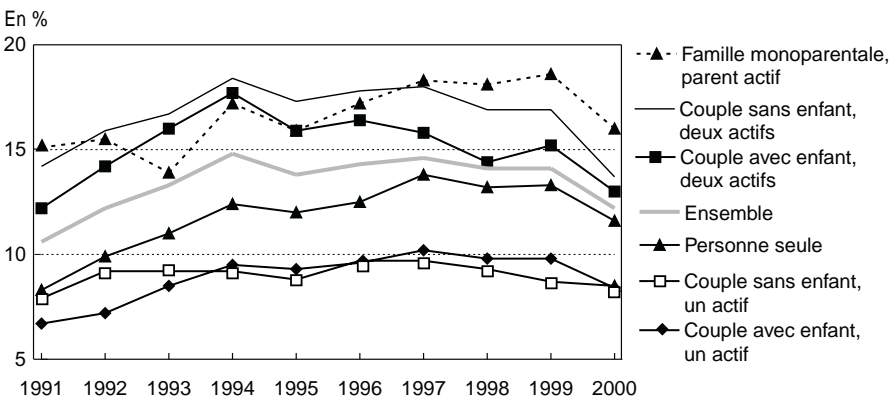
En 2000, il n'y a plus guère de différence vis à vis du chômage entre les couples qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas, alors qu'au début de la décennie, les couples avec enfants étaient relativement plus épargnés que les autres couples. Il y a dix ans, l'exposition au chômage des personnes seules était parmi les plus basses des ménages, aujourd'hui elle est très proche de la moyenne (*graphique*). Les jeunes hommes très diplômés sont pourtant surreprésentés dans ce type de ménage.

Les différences selon le diplôme ont persisté dans les années quatre-vingt-dix

Quelle que soit la composition des ménages, les caractéristiques socioprofessionnelles qui distinguent les ménages dont la personne de référence ou

son conjoint est chômeur des autres ménages actifs sont très proches de celles qui différencient les chômeurs des autres actifs. Les familles d'origine extra-communautaire, surtout africaine, se trouvent davantage confrontées au chômage, et ce plus encore en 2000 qu'en 1991, en 1991 qu'en 1982. Parmi les ménages où l'un des conjoints n'a pas de diplôme, 16 % sont ont un membre au chômage, contre 8 % des ménages où l'un des deux conjoints est diplômé de l'enseignement supérieur (*tableau 2*). Les différences de chômage selon le diplôme sont persistantes depuis le début des années quatre-vingt-dix : en 1991, alors que le chômage était à un niveau plus faible, les différences entre diplômés et non-diplômés étaient tout aussi marquées. Le chômage est également d'autant plus fréquent que la personne de référence est jeune. Les ménages dont la personne de référence a plus de 50 ans sont ainsi ceux qui connaissent le moins le chômage. Parmi les hommes actifs vivant seuls, la proportion de chômeurs est plus grande que parmi les femmes actives vivant seules, alors que les femmes sont pourtant individuellement plus touchées par le chômage que les hommes. Ce constat est général, quels que soient l'âge et le diplôme de ces personnes seules : les hommes susceptibles d'être au chômage vivent donc moins souvent en couple que les femmes. En mars 2000, quelle que soit leur composition, les ménages actifs résidant dans le nord et le sud-est de la France sont davantage concernés par le chômage que ceux des autres régions. C'était déjà le cas dix ans auparavant.

Évolution de la proportion de ménages concernés par le chômage selon le type



Note : en 1999, en raison du recensement, l'enquête emploi s'est déroulée en janvier. De ce fait, les proportions de ménages concernés par le chômage sont un peu plus élevées que si l'enquête s'était déroulée, comme les autres années, en mars.

Source : enquêtes emploi 1991 à 2000, Insee

Le chômage de longue durée reste très élevé

En mars 2000, 44 % des ménages dont la personne de référence ou son conjoint est au chômage sont dans cette situation depuis un an ou plus, soit 800 000 ménages. Leur nombre diminue depuis 1997. Le chômage ayant diminué plus vite encore, ces ménages représentent une part légèrement plus importante des ménages au chômage en 2000 qu'en 1997. Le chômage de longue durée est très fréquent parmi les couples touchés par le chômage dont un seul membre est actif : plus de la moitié sont concernés. Il

est le plus faible chez les couples constitués de deux actifs : 40 % ont un de leurs membres au chômage depuis plus d'un an (tableau 3). Les couples constitués d'un seul actif sont de fait beaucoup plus âgés que les autres couples. Près de la moitié ont un de leur membre ayant 50 ans ou plus. Ils sont aussi moins diplômés. Ces deux éléments expliquent en partie leur plus grande difficulté à retrouver un emploi une fois au chômage.

Moindre revenu dans les ménages au chômage

Certains ménages dont un membre est au chômage disposent d'un fort revenu : en 1996, 16 % d'entre eux ont un niveau de vie (revenu par équivalent-adulte, cf. *Pour comprendre ces résultats*) supérieur à 8 400 F par mois, ce qui les place dans la partie haute de la distribution des niveaux de vie. Mais la majorité

des ménages concernés par le chômage disposent de revenus plus faibles ou beaucoup plus faibles que les autres ménages actifs. En 1996, la moitié des ménages connaissant le chômage avaient un niveau de vie inférieur à 5 000 F par mois (c'est-à-dire 5 000 F pour une personne seule, 7 500 F pour un couple, plus 1 500 F par enfant de moins de 14 ans), alors que 20 % seulement des ménages actifs avaient un niveau de vie inférieur à cette somme. C'est pour les personnes seules et les familles monoparentales que la différence de revenu entre les ménages touchés par le chômage et les autres ménages actifs est la plus grande. C'est chez les couples sans enfant qu'elle est la plus faible. Les trois quarts des personnes seules au chômage ont un niveau de vie inférieur à 5 000 F par mois, contre les trois cinquièmes des familles monoparentales connaissant le chômage et moins d'un tiers des couples sans enfant touchés par le chômage. Le chômage de longue durée et le chômage multiple dans un ménage s'accompagnent de difficultés financières encore plus grandes que celles rencontrées par les ménages comprenant une seule personne au chômage depuis moins d'un an. En 1996, 58 % des ménages touchés par le chômage de longue durée ont un niveau de vie inférieur à 5 000 F par mois, ce qui est le cas de 44 % des ménages touchés par le chômage depuis moins d'un an. Et parmi les ménages comprenant plusieurs personnes au chômage, ils sont deux tiers dans ce cas, soit 83 000 ménages.

2 Proportion de ménages concernés par le chômage selon le diplôme de la personne de référence et de son conjoint

Type de ménage	Diplômes de la personne de référence de ménage et de son conjoint			
	Au moins une personne sans diplôme	Pas de personne sans diplôme	Au moins une personne avec diplôme strictement supérieur au bac	Pas de personne avec diplôme strictement supérieur au bac
Personne seule	20,4	9,3	6,1	14,5
Famille monoparentale				
Avec parent actif	25,7	12,0	7,2	18,2
Couple sans enfant				
Un actif	10,1	6,7	6,3	9,3
Deux actifs	18,4	11,5	11,0	15,5
Couple avec enfant(s)				
Un membre du couple actif	12,2	4,3	3,1	10,1
Deux membres du couple actifs	19,1	9,9	8,5	15,2
Autres ménages				
avec un actif	17,0	15,7	9,3	17,6
avec deux actifs ou plus	30,1	22,5	23,3	29,6
Ensemble	16,0	9,6	7,8	13,7

Champ : ménages dont la personne de référence et/ou son conjoint sont actifs (au sens du BIT).

Note : dans ce tableau, on prend en compte uniquement le chômage de la personne de référence et de son conjoint, celui des enfants du ménage étant exclu. Pour les " autres ménages ", les diplômes pris en compte sont ceux de tous les membres du ménage et pas seulement de la personne de référence et de son conjoint.

Source : enquête emploi 2000, Insee

3 Proportion de chômeurs de longue durée parmi les ménages concernés par le chômage

Type de ménage	1991	1993	1997	2000
Personne seule	37,7	32,6	43,3	44,3
Famille monoparentale (parent actif)	42,0	42,2	44,7	47,7
Couple sans enfant				
Un membre du couple actif	52,3	42,1	47,4	52,2
Deux membres du couple actifs	31,2	29,0	35,3	37,4
Couple avec enfant(s)				
Un membre du couple actif	39,7	35,9	45,0	51,3
Deux membres du couple actifs	37,3	35,6	43,8	42,5
Autres ménages				
Avec un actif	42,5	47,1	58,5	48,1
Avec deux actifs ou plus	33,1	35,0	50,8	42,8
Ensemble	37,7	35,0	43,1	43,9
Nombre de ménages concernés par le chômage depuis plus d'un an	577 000	680 000	957 000	833 000
Taux de chômage de longue durée ¹	37,0	33,1	38,9	40,1

1. Proportion de personnes au chômage depuis plus d'un an parmi les chômeurs.

Champ : ménages concernés par le chômage.

Lecture : en 2000, dans 833 000 ménages, la personne de référence ou son conjoint sont au chômage depuis plus d'un an. Ces ménages représentent 43,9% des ménages dont la personne de référence ou son conjoint sont au chômage en mars 2000.

Source : enquête emploi 1991, 1993, 1997, 2000, Insee

D'une année sur l'autre, la moitié des ménages restent concernés par le chômage

Parmi les ménages dont un membre était au chômage en 1999 et ayant répondu de nouveau à l'enquête en 2000, près de la moitié sont encore dans ce cas. L'autre moitié des ménages, qui n'ont plus de membre au chômage en 2000, se partage en deux groupes : 82 % ont au moins un membre ayant un emploi et 18 % comprennent uniquement des inactifs. Quand un ménage est resté concerné par le chômage, près de deux fois sur trois c'est la même personne qui est restée au chômage de façon continue entre janvier 1999 et

mars 2000. Une fois sur trois c'est la même personne qui est au chômage aux deux dates, mais elle ne l'a pas été de façon continue entre les deux dates. Exceptionnellement, la personne qui est chômage en mars 2000 est différente de celle de janvier 1999.

Les ménages au chômage en 1999 ayant répondu en 2000 n'ont pas forcément la même composition aux deux dates : 9 % ont connu le départ d'une partie du ménage, 8 % l'arrivée d'au moins un nouveau membre dans le ménage. Dans les ménages inchangés et dans les ménages ayant connu une arrivée, la récurrence du chômage est proche de la moyenne, légèrement plus forte dans les premiers, légèrement plus faible dans les seconds. En revanche, dans les ménages ayant connu un départ, elle est bien plus faible (34 %) ; pour deux tiers de ces ménages, le départ du chômeur est à l'origine de la fin du chômage. Un quart des ménages ayant un membre au chômage en 1999 n'ont pas pu être enquêtés un an plus tard : 14 % n'ont pas répondu en 2000, soit parce qu'il a été impossible de les joindre, soit parce qu'ils ont refusé de répondre, et 11 % ont déménagé entre 1999 et 2000. Leur situation a pu évoluer différemment de la situation des autres ménages concernés par le chômage, parce que déménager et ne pas répondre à l'enquête sont des comportements liés au chômage. De fait, en 2000, à caractéristiques égales, les ménages actifs ayant déménagé au cours de l'année écoulée sont plus concernés par le chômage que les autres. Les déménagements effectués pour trouver un travail sont ainsi moins nombreux que ceux

pour réduire son loyer après être tombé au chômage ou pour suivre son conjoint tout en perdant son emploi. Mesurées parmi les ménages ayant des membres qui répondent à deux enquêtes successives, la récurrence et la persistance du chômage dans les ménages sont donc légèrement sous-estimées.

Pour comprendre ces résultats

Ces estimations proviennent des enquêtes annuelles sur l'emploi, réalisées entre 1982 et 2000, par l'INSEE, et de l'enquête sur les revenus fiscaux réalisée par la Direction Générale des Impôts (DGI) et l'INSEE en 1996.

L'étude concerne uniquement les ménages actifs. Un ménage est dit actif si au moins un de ses membres a un travail ou est au chômage. On a distingué deux types de ménages actifs : les ménages dont la personne de référence et/ou son conjoint sont actifs, c'est-à-dire en emploi ou au chômage, et les ménages dont au moins un membre autre que la personne de référence et son conjoint est actif. Un ménage est concerné par le chômage dès que l'un de ses membres est au chômage. Quand l'un des membres du ménage est au chômage depuis plus d'un an, on dit que le ménage est concerné par le chômage de longue durée. L'activité et le chômage sont mesurés selon les critères du Bureau international du travail.

Les dépenses d'un ménage varient selon la taille du ménage. Pour rapporter les dépenses d'un ménage à sa taille, on utilise souvent le nombre d'unités de consommation du ménage. Le nombre d'unités de

consommation se distingue du nombre de personnes du ménage : il prend en compte des économies de regroupement et les différences de besoins selon l'âge des membres du ménage. L'échelle utilisée ici est l'échelle de l'OCDE modifiée. Le premier adulte compte pour une unité de consommation, les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacun pour 0,5 unité, et les enfants de 13 ans ou moins comptent chacun pour 0,3 unité.

Le niveau de vie est la somme des revenus du travail, salarié ou non, allocations (chômage, logement, RMI...) et revenus du patrimoine reçus par le ménage, nets d'impôts et cotisations sociales, divisée par le nombre d'unités de consommation.

Les effets commentés dans cette étude sont significatifs quand on les introduit simultanément dans un modèle économétrique de type Logit.

Pour en savoir plus

« La très forte hausse de l'emploi a bénéficié à toutes les catégories de chômeurs », *Insee première* n°723, juin 2000.

Enquête sur l'emploi 2000. Résultats détaillés, *Insee Résultats*, n°708-709, juillet 2000, série Emploi-revenus.

« Cédérom "Enquête Emploi" : Fichier détail - mars 2000 », référence EEFD00.

« Famille et chômage », Rapport du Haut Conseil de la Population et de la Famille, juillet 1999.

« Chômage et famille », Rapport de l'INED, novembre 2000.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2001

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,
A.-C. Morin, B. Ouvré
Maquette : P. T.
Code Sage IP01775
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2001

